

MESURES

Les acteurs de la prévention et de la sécurité en Région de Bruxelles-Capitale et leurs partenaires développent leurs actions et projets pour répondre aux mesures suivantes :

3.1 Renforcer des dispositifs d'accompagnateurs sociaux mobiles à destination des usager·ère·s de drogues souffrant d'exclusion sociale.

3.2 Constituer un répertoire actualisé des structures spécialisées en promotion de la santé et en prévention des assuétudes à destination des services non spécialisés.

3.3 Poursuivre le déploiement et le renforcement de l'offre de formation multidisciplinaire afin de capitaliser sur l'expertise existante au sein de la Région et de contribuer aux échanges et expériences entre acteurs de terrain.

3.4 Organiser des campagnes de communication et de prévention liées à la thématique, ainsi que développer et renforcer la sensibilisation des consommateur·rice·s.

3.5 Améliorer la détection rapide et l'identification des producteurs (par exemple de cannabis) sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale.

3.6 Diagnostiquer les besoins relatifs à une approche des marchés locaux de la drogue via Internet.

MISSION TRANSVERSALE

« Renforcer l'accompagnement des victimes et des auteurs »

Projet de centre intégré pour usager·ère·s de drogues en grande précarité

L'ASBL Transit depuis sa création en 1995 des missions de prévention de la criminalité et d'accueil et de resocialisation des toxicomanes. Depuis 2016, BPS s'assure de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi de cette politique à travers un soutien des missions clés de prise

en charge, de coordination, de formation et sensibilisation par l'intermédiaire de l'asbl. Un projet central que l'opérateur développe avec les partenaires régionaux concerne la mise en place d'un centre intégré pour usager·ère·s de drogues en grande précarité. La mise en place d'un tel centre, dont l'opérationnalisation est prévue pour la fin du cycle du présent plan, répond principalement à la mesure **3.8**.

Dans le cadre de cette thématique, BPS soutient également d'autres acteurs associatifs pour une meilleure prise en charge des usager·ère·s.

3.7 Poursuivre la mise en réseau des équipes de recherche bruxelloises dans le domaine de drogues afin de développer l'expertise pour orienter la politique et améliorer la connaissance des produits en circulation.

3.8 Mettre en place et diversifier l'offre de prise en charge à destination des personnes souffrant d'assuétudes et renforcer l'accompagnement des usager·ère·s.

3.9 Affiner la connaissance et l'image des assuétudes en lien avec la sécurité et le sentiment de sécurité par la récolte de données, le développement et le suivi d'indicateurs et l'élaboration d'analyses permettant d'identifier des réponses adaptées.